

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 février 2018 (Convocation du 22 février 2018)

Procès-verbal de séance

Etaient présents : Dominique BROCAS, Bernard BAUDINIÈRE, Bernard CAILLON, Patrice DEMUTH, Pascal FAIDEAU, Sophie GREGOIRE, Olivier JENNEQUIN, Danielle LAVAU, Vincent MARTIN, Philippe PLAT, Odile ROCHARD, Jean Claude ROCHER, Jacky SURREAU.

Etait absent :

Etait excusée : Valérie RIOUX

Quorum atteint. Les votes portent sur 14 voix.

Documents fournis :

Ordre du jour.

PV de séance du 24 janvier 2018.

Début de la séance à 20h04

1. Approbation du procès verbal du conseil municipal du 28 février 2018 : Approuvé.

2. Secrétaire de séance : Pascal FAIDEAU

3. Délibérations

Mr Faideau 1er adjoint en charge des finances présente les documents concernant les comptes de gestion et les comptes administratifs.

Mr le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote des comptes de la Commune et du lotissement des Fenelles.

3.1 : Approbation du compte de gestion 2017 : Commune.

CG 2017 : FONCTIONNEMENT

Dépenses :

- Réalisé :	390 982,83 €
- Restes à réaliser :	0,00 €

Recettes :

- Réalisé :	508 539,84 €
- Reste à réaliser :	0,00 €

CG 2017 : INVESTISSEMENT

Dépenses :

- Réalisé :	132 329,67 €
- Restes à réaliser :	57 926,77 €

Recettes :

- Réalisé :	314 855,83 €
- Reste à réaliser :	23 552,77 €

Résultat de clôture de l'exercice

Fonctionnement :	230 496,45 €
Investissement :	123 085,15 €
Résultat Global :	353 581,60 €

Adopté à l'unanimité (13 voix)

3.2 : Approbation du compte administratif 2017 : Commune.

CA 2017 : FONCTIONNEMENT

Dépenses :

- Réalisé :	390 982,83 €
- Restes à réaliser :	0,00 €
-	

Recettes :

- Réalisé :	508 539,84 €
- Reste à réaliser :	0,00 €

CA 2017 : INVESTISSEMENT

Dépenses :

- Réalisé :	132 329,67 €
- Restes à réaliser :	57 926,77 €

Recettes :

- Réalisé :	314 855,83 €
- Reste à réaliser :	23 552,77 €

Résultat de clôture de l'exercice

Fonctionnement :	230 496,45 €
Investissement :	123 085,15 €
Résultat Global :	353 581,60 €

Adopté à l'unanimité (13 voix)

3.4 : Approbation du compte de gestion 2017 : Les Fenelles.

CG 2017 : FONCTIONNEMENT

Dépenses :

- Réalisé :	112 512,91 €
- Restes à réaliser :	0,00 €

Recettes :

- Réalisé :	50 270,90 €
- Reste à réaliser :	0,00 €

CG 2017 : INVESTISSEMENT

Dépenses :

- Réalisé :	95 786,36 €
- Restes à réaliser :	0,00 €

Recettes :

- Réalisé :	65 206,80 €
- Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Fonctionnement :	0,00 €
Investissement :	0,00 €
Résultat Global :	0,00 €

Adopté à l'unanimité (13 voix)

3.5 : Approbation du compte administratif 2017 : Les Fenelles

CA 2017 : FONCTIONNEMENT

<u>Dépenses :</u>	
- Réalisé :	112 512,91 €
- Restes à réaliser :	0,00 €

<u>Recettes :</u>	
- Réalisé :	50 270,90 €
- Reste à réaliser :	0,00 €

CA 2017 : INVESTISSEMENT

<u>Dépenses :</u>	
- Réalisé :	95 786,36 €
- Restes à réaliser :	0,00 €

<u>Recettes :</u>	
- Réalisé :	65 206,80 €
- Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Fonctionnement :	0,00 €
Investissement :	0,00 €
Résultat Global :	0,00 €

Adopté à l'unanimité (13 voix)

Retour de Mr le Maire. Les votes porteront désormais sur 14 voix. Mr le Maire remercie le conseil pour sa confiance.

3.6 : préparation du budget 2018 : orientations.

Mr le Maire propose les dépenses à éventuellement inscrire au budget d'investissement 2018 :

- Aménagement de l'espace cinéraire (circulation , arrachage des haies, plantation , portail latéral): 13500 €
- Aménagement premier étage de la mairie (bureau , réserve, panneau affichage, petit mobilier) : 14500 €
- City stade 56000 €
- médiathèque : meuble 900 euros
- opération de terrassement (butte de terre autour du bassin paysagé) , aménagement des abords de l'atelier, réfection de l'enrobé autour du complexe des salles , butte de terre en face le lotissement du calvaire) : 6400 euros
- petit matériel pour les agents technique : limité a 2000 euros
- complexe des salles : transformation des vestiaires en lieu de stockage, climatisation , rideau occultant, rénovation ou remplacement des portes de la salle, chariot de transport, chauffe eau, jeux de lumières) : 58000 euros ou 38 000 en fonction des opérations retenues.

Adopté à l'unanimité

3.7 : Semaines d'activités 2018 : programme et tarifications.

Horaires	Lundi 09	Mardi 10	Mercredi 11
9h00-12h00	Activités Bois de Saint Pierre (6-13 ans) Parc animalier et Poney (si mauvais temps visite Planète crocos Valdivienne)	Balade à vélo en Fôret de Moulière (1 groupe expert /un groupe cool cool) (si mauvais temps film / jeux dans la salle)	Chasse au trésor (9h00-10h30) (photos des équipes)
	Paint-Ball Béruges (13-16 ans) (si mauvais temps laser game Migné-Auxances)		Tournoi mini foot et mini basket/ Activités sportives City stade Liniers
14h00	Pique-nique(*) Parc du Bois de Saint-Pierre (Smarves) (si mauvais temps déjeuner salle Sonia Delaunay Liniers)	PREVOIR Pique-nique(*)	Salle Sonia Delaunay Pique-nique(*)
14h00-17H30	Piscine Bois de Saint Pierre (si mauvais temps piscine à Chauvigny)	Parc de loisirs de Dissay (6-12 ans) Ile aux Pirates Canoë Parc de Saint Cyr (13-16 ans)	Activité cuisine (moelleux au chocolat ou cup-cake) Activité manuelle (fabrication cerf-volant ou atelier décoration, ou fabrication de lanterne chinoise)
19h30			Salle Sonia Delaunay REPAS AVEC LES PARENTS (**)

Mr Martin 3eme adjoint présente le programme de la semaine qui se déroulera du 09 au 11 Juillet 2018.

Prix par enfants : 30 euros pour les trois jours.

Mr Martin 3eme adjoint présente le budget prévisionnel de la semaine d'activités jeunes

Budget prévisionnel pour la semaine activités Juillet 2018

	6-12 ans	13-16 ans	Total
Prix (max)des activités pour les trois jours	873 €	982 €	1855 €
prix du gouter (eau pain chocolat)	45 €	45 €	90 €
recette participation des parents (30 euros)	900 €	600 €	1500 €
besoin en financement communal			445 €
+ prix accompagnant	200 €		645

Adopté à l'unanimité

- **3.8 : Décision de la Commission d'examen des propositions du City –Stade.**

Mr Pascal Faideau 1er adjoint présente les travaux de la commission et les conditions des études menées sur les dossiers retenus. Il indique les notations attribuées à chacune des entreprises candidates en fonctions des critères du cahier des charges. Il demande au conseil de valider les travaux de la commission sans jamais avoir mentionné le nom des entreprises candidates au projet de city stade à Liniers.

Adopté à l'unanimité

- **3.9 : Adhésion éventuelle de la Commune à la convention de coopération pour la mise en œuvre de la « clause sociale » dans les marchés publics proposés par Grand-Poitiers Communauté Urbaine.**

Mr le Maire présente le projet

Adopté à l'unanimité

- **3.10 : Inscription de la Commune au label « Ville Prudente ».**

Mr le Maire rappelle l'objectif de ce label proposé par l'association de la prévention routière et ses objectifs ainsi que les frais d'adhésion qui s'élève à 70 euros.

Adopté à l'unanimité

3.11 : Participation financière de la Commune à la Chambre des Métiers et de l'artisanat pour la prise en charge d'un apprenti domicilié sur la Commune.

Le conseil valide la participation financière de 45 euros

Adopté à l'unanimité

3.12 : Proposition d'entretien du fossé situé à Vaubon par un tiers.

Mr Rocher et Mr Surreau souligne que le fossé était à la charge de la commune du coté Liniers jusqu'aux opérations de remembrement. Depuis cette parcelle de terre n'a plus d'identité cadastrale (n° de parcelle) ni de propriétaire juridique (publicité foncière).

Le conseil demande plus d'informations sur le propriétaire de la parcelle concernée avant de prendre la décision.

3.13 : Demande d'emplacement périodique pour un Food Truck.

Suite à la demande d'un commerçant pour l'obtention d'un emplacement pour un food truck , le conseil valide l'idée de proposer le parking devant la médiathèque pour l'installation du commerçant le samedi de 18h00 à 22h00. L'emplacement devant le complexe des salles pouvant être compliqué lorsque celui est loué pour des manifestations.

Adopté à l'unanimité

4. Questions diverses

4.1 : Participation éventuelle de la Commune aux frais d'accès au réseau téléphonique (RTC).

M. le Maire se renseignera auprès d'une commune qui le fait.

4.2 : Entretien des parcelles ZI31, ZI 32 et ZI 33.

Affaire à suivre par Jacky et Jean Claude.

4.3 : Demande de renseignements de la part du centre de ressource de Grand Poitiers Communauté Urbaine situé à CHAUVIGNY.

Renseignements donnés.

4.4 : Information concernant l'obligation de rédiger une note de présentation brève et synthétique pour présenter et comprendre les enjeux du budget primitif 2018.

A mettre en place.

4.5 : Invitation du Vice-président de Grand Poitiers pour une rencontre avec les élus dans le but d'échanger sur les grands défis du projet de territoire.

Le 12 mars à 17h30 à la mairie de Chauvigny.

4.6 : Proposition de partenariat avec le CPA (association œuvrant dans le domaine de l'éducation, du développement durable et de l'action sociale) de LATHUS.

Documents à consulter à la mairie.

4.7 : Remerciements d'un administré.

Lecture du remerciement suite à une carte d'anniversaire.

FIN de la Séance à 23h00

Signé : **Pascal FAIDEAU**